

2.1 Agriculture

Fin 2022, dans l'**agriculture au sens large**, 417 000 personnes exercent une activité non salariée, à titre principal ou en complément d'une activité salariée, soit 10 % de l'ensemble des **non-salariés** ► **figure 1**. Parmi elles, 22,3 % bénéficient du régime du **micro-bénéfice agricole (micro-BA)**. Celui-ci est plus largement adopté par les éleveurs d'ovins-caprins, les viticulteurs et les arboriculteurs, et plus rare parmi les éleveurs de granivores et les exploitants associant cultures et élevage.

23,9 % des non-salariés agricoles au sens large sont des femmes, mais un peu plus au sens strict (26,1 %), en raison d'une part très faible (moins de 4 %) dans les effectifs de la sylviculture et des services paysagers. La part de femmes est la plus élevée parmi les éleveurs d'ovins-caprins (38,7 %).

Parmi les non-salariés agricoles, les 60 ans ou plus sont plus nombreux que les moins de 30 ans (17,2 % en moyenne, contre 6,8 %), les difficultés d'installation des jeunes expliquant leur faible présence. Seul le secteur des services paysagers fait exception, les moins de 30 ans y sont plus nombreux (10,6 %) que les 60 ans ou plus (6,5 %).

Un revenu déficitaire étant ici considéré comme nul, le **revenu d'activité** moyen des non-salariés de l'agriculture au sens large est de 2 510 euros par mois en 2022, soit environ 50 % de plus en euros courants que la moyenne des années 2018 à 2021 ► **figure 2**. En 2022, les revenus sont portés par des prix de vente agricoles en nette hausse, en raison d'une part de la forte inflation qui augmente les coûts de production, et d'autre part des aléas climatiques et épizootiques qui pèsent sur les récoltes et les cheptels. Parmi les non-salariés agricoles imposés au **régime réel**, 12 % déclarent un revenu nul ou déficitaire en 2022. Cette part est élevée dans la production d'ovins-caprins (29 %), dans l'arboriculture (24 %) et dans la culture de légumes, fleurs et plantes (21 %).

Hors micro-BA, les revenus moyens les plus élevés sont perçus, pour la production végétale, par les viticulteurs (3 970 euros), et pour la production animale, par les éleveurs de granivores (2 990 euros). À l'opposé, les éleveurs d'ovins-caprins ne perçoivent qu'un revenu moyen de 1 360 euros.

Dans l'ensemble, la moitié des non-salariés agricoles qui ont généré un revenu positif perçoivent moins de 2 540 euros par mois, 10 % moins de 620 euros et 10 % plus de 7 160 euros.

Les bénéficiaires du micro-BA perçoivent en moyenne 750 euros par mois dans l'agriculture au sens large. Là aussi, le revenu moyen est le plus élevé pour les viticulteurs et le plus modeste pour les éleveurs d'ovins-caprins.

Sur l'ensemble des non-salariés agricoles, les femmes gagnent en moyenne moins que les hommes ► **figure 3**, sauf dans les services paysagers (+5 % en leur faveur). Ailleurs, l'écart est le plus réduit dans l'élevage de bovins (20 %), où les revenus sont peu dispersés et faibles en moyenne, ainsi que dans la viticulture (21 %) où ils sont relativement élevés et dispersés. L'écart le plus élevé est dans l'arboriculture (49 %).

16 % des non-salariés agricoles cumulent leur activité avec un emploi salarié. Ces **pluriactifs** sont plus nombreux parmi les non-salariés au micro-BA (21 % d'entre eux), notamment en céréales-grandes cultures (40 %) et en cultures et élevage associés (26 %). Parmi les exploitants imposés au régime réel, la pluriactivité est plus fréquente en céréales-grandes cultures et en arboriculture.

Dans l'agriculture au sens large, le revenu non salarié mensuel moyen d'un pluriactif est plus faible que celui d'un monoactif (1 670 euros contre 2 660 euros). Toutefois, en intégrant son activité salariée, le revenu global moyen d'un pluriactif s'élève à 3 770 euros par mois, un montant supérieur de 42 % à celui d'un monoactif. ●

► Définitions

L'**agriculture** désigne au sens strict l'ensemble des activités dites de « production agricole » ; l'**agriculture au sens large**, inclut également la sylviculture, les activités de soutien à l'agriculture et les services paysagers.

Non-salarié, micro-bénéfice agricole (micro-BA), revenu d'activité, régime réel, pluriactif, rapport interdécile, décile : voir Glossaire.

► 1. Structure de l'emploi non salarié agricole au 31 décembre 2022, selon le secteur d'activité en %

Secteur d'activité	Effectifs au 31/12 (en milliers)	Part des micro-BA	Part des pluriactifs		Part des femmes	Âge	
			Hors micro-BA	Micro-BA		Moins de 30 ans	60 ans ou plus
Production agricole	366	21,5	15,4	21,3	26,1	6,2	18,2
Cultures	158	23,0	20,5	24,6	25,7	5,4	20,8
Céréales et grandes cultures	76	14,8	24,7	39,9	23,4	5,6	22,3
Légumes, fleurs, plantes	27	29,3	17,0	10,2	26,4	5,0	17,3
Vignes	40	31,9	13,8	22,6	28,7	5,6	20,4
Arboriculture	14	29,5	18,9	17,1	28,6	5,1	21,2
Production animale	161	23,5	10,8	17,7	27,4	6,9	16,0
Bovins	109	19,2	9,5	20,6	23,4	6,8	16,5
Granivores	16	10,3	13,0	14,8	28,4	6,9	11,9
Ovins, caprins, équidés et autres animaux	36	42,4	14,6	14,1	38,7	7,3	16,3
Cultures et élevage associés	47	9,7	14,0	25,7	23,2	6,5	16,6
Sylviculture et exploitation forestière	7	27,3	6,5	24,7	3,7	9,3	16,5
Activités de soutien à l'agriculture	16	22,9	12,1	19,0	16,2	11,2	13,6
Services paysagers	28	29,9	8,5	20,3	3,9	10,6	6,5
Ensemble des non-salariés agricoles	417	22,3	14,7	21,2	23,9	6,8	17,2

Lecture : 23,9 % des non-salariés travaillant dans l'agriculture sont des femmes.

Champ : France hors Mayotte, personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre 2022, dans l'agriculture, la sylviculture et les services d'aménagement paysager.

Source : Insee, base Non-salariés 2022.

► 2. Revenus d'activité mensuels en 2022, selon le secteur d'activité en euros

Secteur d'activité	Revenu mensuel moyen			Dispersion des revenus (hors micro-BA)			
	Hors micro-BA	Micro-BA	Ensemble	Part des revenus nuls ¹ (en %)	Médiane ²	1 ^{er} décile ²	9 ^e décile ²
Production agricole	2 960	700	2 430	12,3	2 480	610	6 960
Cultures	3 730	790	2 960	13,5	3 140	630	9 180
Céréales et grandes cultures	3 810	770	3 340	10,8	3 200	640	9 070
Légumes, fleurs, plantes	3 080	580	1 940	20,6	2 370	490	8 630
Vignes	3 970	1 000	2 970	15,1	3 340	720	9 860
Arboriculture	2 890	580	1 950	23,7	2 540	430	7 970
Production animale	2 240	610	1 840	12,5	2 050	570	5 000
Bovins	2 300	620	1 970	9,1	2 090	620	4 880
Granivores	2 990	730	2 750	13,0	2 520	630	7 000
Ovins, caprins, équidés et autres animaux	1 360	580	990	29,2	1 510	330	3 790
Cultures et élevage associés	3 060	660	2 810	9,0	2 740	750	6 580
Sylviculture et exploitation forestière	3 000	1 200	2 650	10,9	2 600	530	6 710
Activités de soutien à l'agriculture	4 070	1 490	3 680	14,1	3 520	710	10 020
Services paysagers	3 740	1 250	3 100	6,9	3 130	770	7 950
Ensemble des non-salariés agricoles	3 050	750	2 510	12,1	2 540	620	7 160

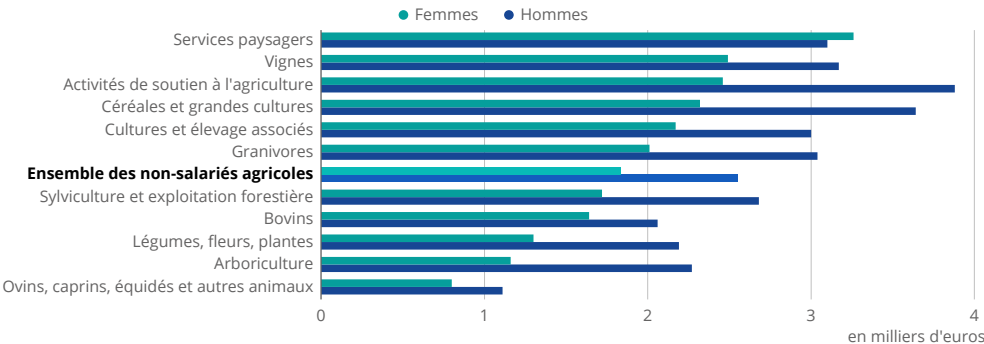
1 Les revenus négatifs (déficits) sont considérés comme nuls. **2** Hors revenus nuls ou déficitaires.

Lecture : En 2022, le revenu mensuel moyen (déficits mis à 0) est de 3 680 euros dans les activités de soutien à l'agriculture.

Champ : France métropolitaine, personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre 2022 dans l'agriculture, la sylviculture et les services d'aménagement paysager, hors nouveaux installés imposés au régime réel.

Source : Insee, base Non-salariés 2022.

► 3. Revenu mensuel moyen par sexe en 2022, selon le secteur d'activité (déficits mis à 0)



Lecture : Dans l'arboriculture, le revenu mensuel moyen des femmes est de 1 600 euros, contre 2 270 euros pour les hommes.

Champ : France métropolitaine, personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre 2022 dans l'agriculture, la sylviculture et les services d'aménagement paysager, hors nouveaux installés imposés au régime réel.

Source : Insee, base Non-salariés 2022.